

Thème 4 – La France et l'Europe dans le monde

Question 1 – L'union européenne dans la mondialisation

Cours 3

Une aire de relation de l'Union européenne : La Méditerranée

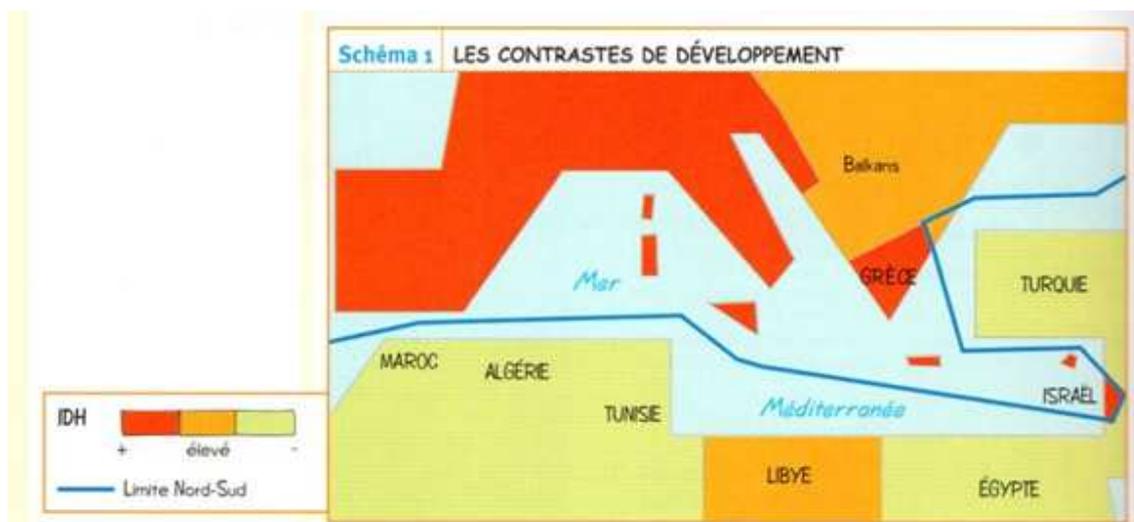
I La Méditerranée : un espace partagé mais marqué par les fractures

1. Des relations anciennes, souvent conflictuelles, entre le Nord et le Sud

- Sur le plan historique, l'espace méditerranéen a connu le développement de civilisations et d'empires depuis l'Antiquité. Puis, il est marqué par le long conflit politico-religieux opposant la chrétienté et la civilisation arabo musulmane. La conquête arabe débutée au VIIe siècle se stabilise autour du XIIe siècle au niveau du Maghreb. Et à partir du XIe siècle, les Croisades et la Reconquista en Espagne témoignent d'un renouveau du dynamisme de l'Occident chrétien.
- A partir du XIXe siècle et jusqu'au premier XXe siècle, la colonisation des pays du Nord et de l'Est de la Méditerranée par les Européens instaure rapport de domination entre les deux espaces. Puis, la décolonisation inverse le rapport de forces, parfois de façon violente (la guerre d'Algérie, de 1954 à 1962). Cette histoire conflictuelle a laissé des traces qui se font encore sentir aujourd'hui, entre les rives Nord et Sud de la Méditerranée.
- L'Union européenne a intégré les Etats du Nord du bassin méditerranéen (la Grèce rejoint la CEE en 1981, le Portugal et l'Espagne en 1986). Malte et Chypre ont rejoint l'UE en 2004. Cet élargissement de l'Union européenne - qui ne concerne pas la Turquie, jusqu'à présent - fait des pays du sud et de l'est de la Méditerranée (PSEM) les voisins immédiats de l'UE. Or, l'intégration des Etats méditerranéens de la rive nord a accru les disparités de développement.

2. Une fracture économique et démographique

- Dans le domaine économique, la Méditerranée représente également une zone de clivage entre l'Union européenne et ses voisins du sud et de l'est (85% du PIB du monde méditerranéen est produit par les pays du nord de la Méditerranée). Malgré le développement de pays comme la Turquie ou la Tunisie, la région met en contact une zone de prospérité, l'Union européenne, avec des pays plus pauvres et partiellement développés. N'importe quelle carte des IDH (ou du PIB/hab) des Etats du bassin méditerranéen et des Etats de l'Union européenne montre ce contraste :



- Ce contraste est renforcé par une situation démographique très différente entre l'UE et ses voisins : au nord de la Méditerranée, les populations de l'UE vieillissent et sont peu dynamiques sur le plan démographique. Au sud et à l'est, les populations sont plus jeunes et les taux de natalités bien supérieurs à ceux des Etats de l'UE. " L'accroissement de la population est ainsi inférieur à 1% par an pour les pays européens alors qu'il se situe à un niveau de 2,5%/3,5% par an pour les pays du Maghreb ou du Levant proche-oriental. La superposition des clivages économiques et démographique est la cause d'inégalités et de problèmes dans la zone : échanges commerciaux asymétriques et questions des flux migratoires en particulier.

3. La fracture politique et culturelle

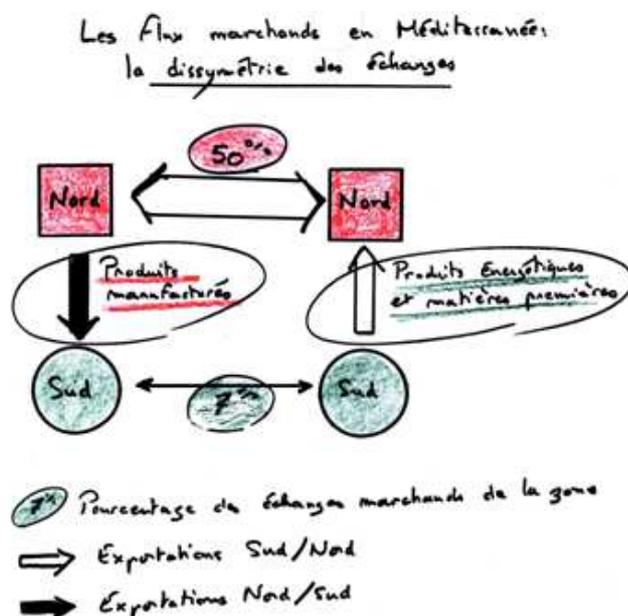
- La fracture est également politique. L'Union européenne est constituée de démocraties pacifiées, alors que les régimes autoritaires sont majoritaires - ou l'ont été - au sud et à l'est de la Méditerranée. L'influence du fondamentalisme islamique complique encore les relations politiques entre les deux rives. Il est trop tôt pour mesurer les conséquences des révoltes qui ont éclaté en 2011 dans plusieurs pays riverains (le " printemps arabe " ou " printemps de jasmin "). Et rien ne permet d'affirmer que ces événements conduiront à une démocratisation de ces Etats et donc à une nouvelle donne dans leur partenariat avec l'Union européenne.
- A l'est du bassin méditerranéen, le Moyen Orient est marqué par une instabilité politique latente : la persistance du conflit israélo-palestinien, la longue guerre qui a impliqué le Liban et ses pays voisins jusqu'aux années 1990, la compétition pour l'eau entre les Etats en sont les principales manifestations. Les conséquences du printemps arabe de 2011 pourraient étendre cette instabilité à l'Afrique du Nord.
- A cette fracture politique et à cette instabilité s'ajoute une fracture culturelle : le christianisme est largement majoritaire, au nord, et l'islam, au sud, même si de fortes minorités sont présentes de part et d'autre de la Méditerranée. Le développement du fondamentalisme islamique représente un risque d'instabilité supplémentaire dans les PSEM. Et la question de la religion est directement liée à la longue attente de la Turquie aux portes de l'Union, même si cet argument n'est pas toujours ouvertement formulé par les opposants à l'entrée de la Turquie dans l'UE.

II Une interface, des échanges dissymétriques

1. Les échanges économiques

- Ils sont marqués par un profond déséquilibre : l'UE est le premier partenaire commercial des PSEM tandis que ces derniers n'ont qu'une faible place dans les échanges commerciaux et financiers des pays de l'Union. Ainsi, l'UE exporte des biens de consommation et des céréales vers les Etats du sud de la Méditerranée, mais n'importe guère que des hydrocarbures provenant de l'Algérie et de la Lybie - la plupart des raffineries étant d'ailleurs situées sur la rive nord.
- La Méditerranée est un lieu de passage très important dans le commerce mondialisé : avec le canal de Suez et le détroit de Gibraltar, le pétrole du Moyen Orient et les produits manufacturés provenant d'Asie orientale transite par cette artère est-ouest, à destination des ports de l'Europe ou de l'Amérique du Nord. Là encore, le déséquilibre est flagrant, puisque les ports de conteneurs sont massivement situés au nord du bassin méditerranéen. Ce qui signifie que la Méditerranée est un espace fortement mondialisé, mais peu intégré à l'échelle régionale.
- Sur le plan des investissements financiers, on retrouve bien sûr ce déséquilibre : les IDE en provenance de l'Europe représentent 1/3 des IDE entrant dans les PSEM. Le coût de la main-d'œuvre étant bien plus bas dans les pays du sud et de l'est, les firmes européennes peuvent y délocaliser ou externaliser des activités. Cela représente une opportunité de développement pour ces pays, mais cette situation renforce leur dépendance vis-à-vis du nord.

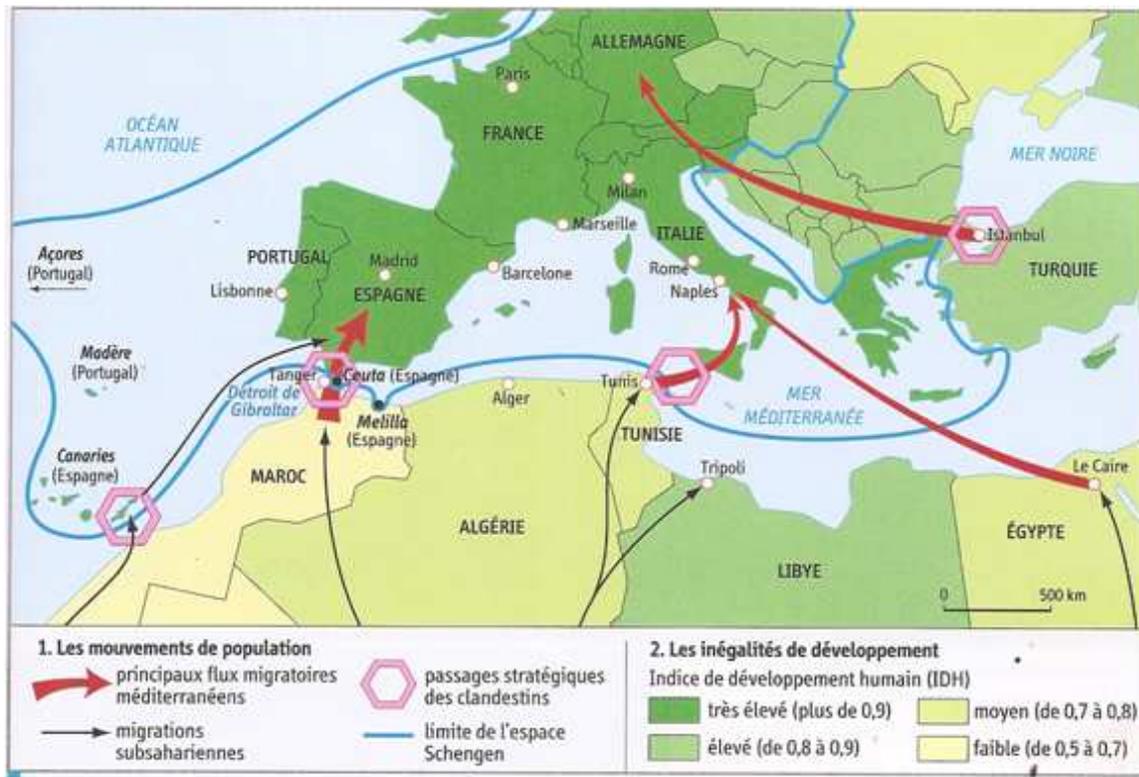
Schéma : des échanges dissymétriques :



2. Les flux de population

- Les migrations internationales s'insèrent dans des temps historiques de longue durée et de longue tradition et répondent aujourd'hui aux disparités économiques que l'on peut rencontrer entre les rives. Le schéma migratoire de l'après-guerre laissait apparaître des flux venant d'Afrique, d'Asie et d'Europe du Sud vers l'Europe du Nord (France, Allemagne, Royaume-Uni, etc.). Aujourd'hui, la Méditerranée marque la coupure entre les pays d'émigration et les pays d'immigration. Si ces mobilités sont essentiellement de travail, elles sont également des migrations forcées à partir des zones de conflit.

Schéma (à réaliser à partir de la carte suivante) : Les flux migratoires en Méditerranée :



- Ces flux migratoires sont dus à la pression démographique, au sud, et au différentiel de développement entre les deux rives de la Méditerranée. Les Etats méditerranéens de l'UE, confrontés à la crise économique et à d'importants flux de clandestins depuis les années 1970, on mis en place des contrôles rigoureux pour contenir ces flux, aux portes de l'espace Schengen (FRONTEX). Mais cette politique fait l'objet d'un vif débat : certains souhaitent durcir cette politique, tandis que d'autres insistent sur le vieillissement de l'UE et son besoin de main-d'œuvre jeune d'une part, et sur le fait que l'Union ne doit pas se transformer en " forteresse " entourée de murs, d'autre part.
- Le bassin méditerranéen est enfin la zone touristique la plus fréquentée du monde et peut-être la plus ancienne du monde. La plupart des flux touristiques sont dirigés vers les pays du nord des rives méditerranéennes - il s'agit donc d'un autre déséquilibre -, France, Italie, Espagne et Grèce. Toutefois, des PSEM ont développé une activité touristique devenue importante pour leur développement (Egypte, Tunisie, Maroc, Turquie).

III Le partenariat euro-méditerranéen

1. Du processus de Barcelone à l'Union pour la Méditerranée

- Artère majeure du commerce mondial, frontière sud de l'UE, la Méditerranée représente un enjeu majeur pour l'Union européenne. C'est un espace majeur dans la politique de voisinage (PEV), mais également un espace-clé dans la géostratégie de l'Union européenne. Les enjeux sont multiples : il s'agit de protéger cet espace et ses points de passages stratégiques (le détroit de Gibraltar, le canal de Suez, les îles de la Méditerranée), mais également de favoriser le développement des Etats du sud de la Méditerranée et d'encourager une coopération bilatérale.
- En 1995, le processus de Barcelone met en place un cadre de coopération entre 15 membres de l'UE et 14 pays du pourtour méditerranéen. Ce " partenariat euro-méditerranéen

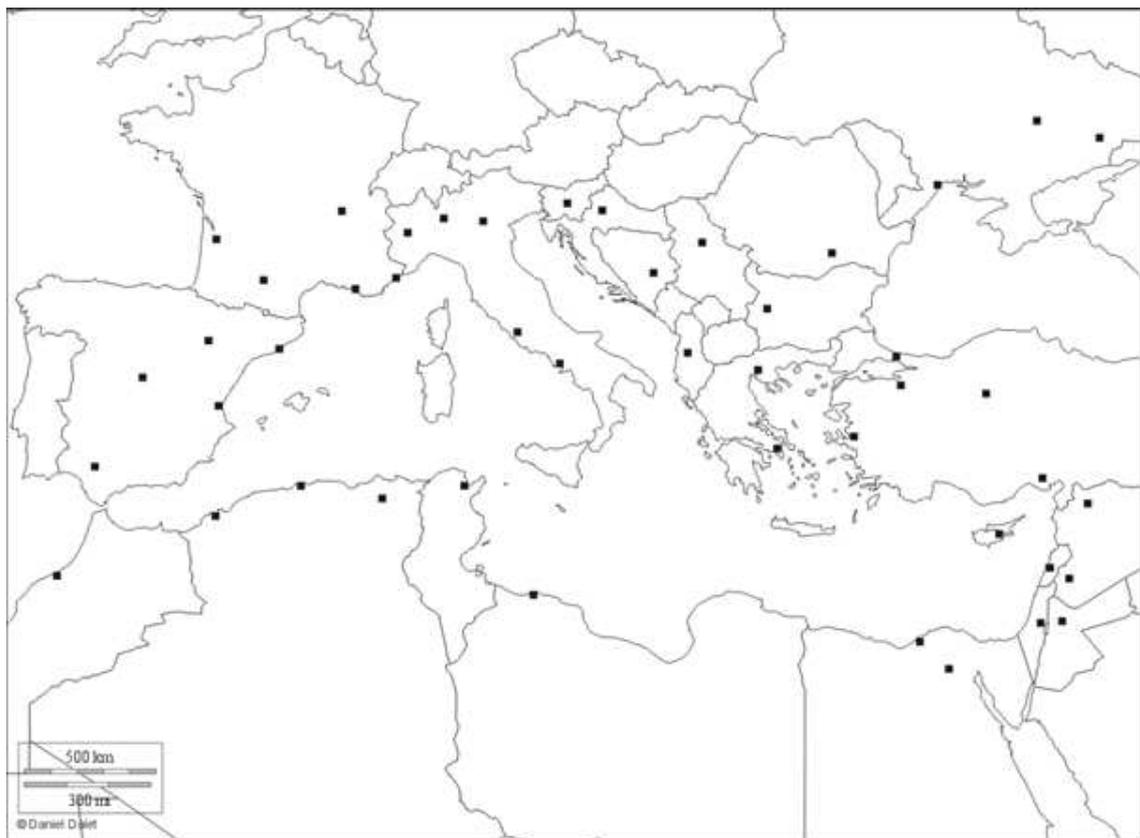
" établit un programme très ambitieux : dans le domaine de la politique et de la sécurité, il se fixe comme objectif la création d'un espace de paix et de stabilité, fondé sur la démocratie et les droits de l'homme. Dans le domaine économique et financier, il prévoit à terme l'instauration d'une zone de libre-échange, grâce à un développement socio-économique des Etats du Sud et de l'Est de la méditerranée. Dans le domaine social et culturel, il vise à favoriser un dialogue et promouvoir des échanges.

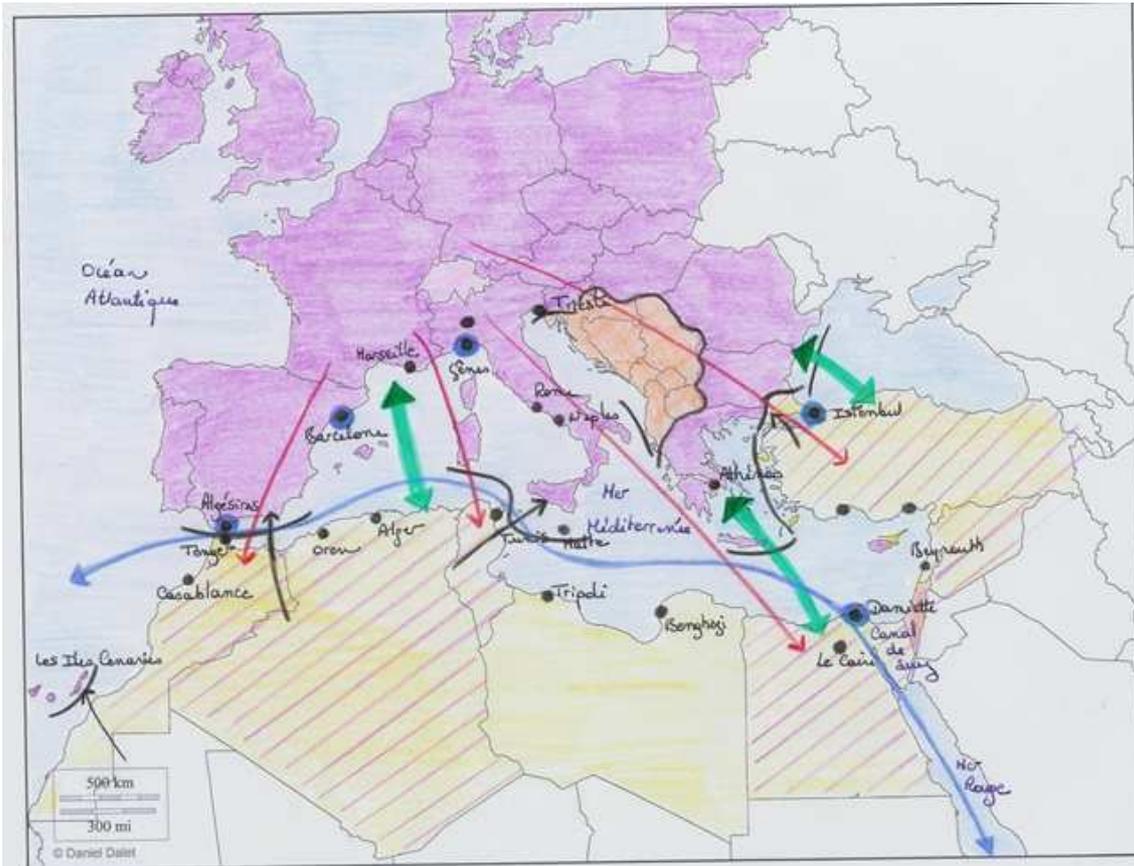
- En 2008, le processus de Barcelone devient l'Union pour la Méditerranée (UPM) et de nouveaux accords de coopération sont lancés avec les 16 Etats partenaires de la région. Sans renoncer aux objectifs premiers du processus de Barcelone, l'UPM envisage des initiatives ambitieuses dans le domaine du développement durable (lutte contre la pollution, prévention des risques technologiques, utilisations des énergies renouvelables, etc.), du développement économique et de la coopération culturelle (création d'une université euro-méditerranéenne).

2. Des résultats décevants et des blocages

- Sans préjuger de l'avenir, les résultats du partenariat euro-méditerranéen sont pour le moment décevants. Les initiatives et les sommets se multiplient sans que l'on puisse entériner un bilan concret. La création d'une aire de co-développement entre l'UE et les Etats bordiers de la Méditerranée reste freinée par plusieurs problèmes.
- L'instabilité politique actuelle et les incertitudes qui pèsent sur l'avenir des Etats du sud et de l'est du bassin méditerranéen ne favorisent pas les investissements ni l'avancée des initiatives mises en route dans le cadre du partenariat. Les Etats européens demeurent en grande partie focalisés sur les questions de sécurité (la lutte contre le terrorisme) et de contrôle des flux migratoires, ce qui détourne les énergies des autres projets.
- Le partenariat euro-méditerranéen souffre enfin de la méfiance au sein des Etats du Sud envers une initiative que certains comparent à une forme de néocolonialisme. Les contentieux nés des clivages historiques et de la période coloniale en particulier constituent donc également un obstacle supplémentaire à l'avancée du projet.

Croquis : la Méditerranée, une interface de l'Union européenne (schéma possible à partir du croquis) :





croquis: La Méditerranée, une aire de relation de l'Union européenne

Croquis : La Méditerranée, une aire de relation de l'Union européenne

Problématique : En quoi la Méditerranée est-elle un espace d'ouverture de l'UE au Sud ?

Légende :

I/ Une aire de fracture Nord/Sud

- L'UE, des pays à haut niveau de développement
- Les PSEM, des pays à faible ou moyen niveau de développement
- Pays hors UE mais à haut niveau de vie
- Ex-Yougoslavie : des pays encore instables politiquement et économiquement

II/ Un espace marqué par des échanges dissymétriques

- Flux d'hydrocarbures, de matières premières, de produits manufacturés à faible valeur ajoutée
- Flux de capitaux, de services, de produits manufacturés à forte valeur ajoutée
- Flux touristiques
- Flux migratoires
- Dispositifs de contrôle pour lutter contre l'immigration clandestine (FRONTEX)

III/ Vers une intégration renforcée ?

- L'UE, pôle de la Triade
- Pays bénéficiant de la politique de voisinage de l'UE
- Des flux de transit Est/Ouest
- De nouveaux *hubs* mondiaux maritimes